

# LA PLUME DU LIFE



## Édito

Aujourd'hui reconnu comme une espèce emblématique et structurante du fonctionnement des écosystèmes montagneux européens, le gypaète barbu avait disparu de la plupart de son aire de distribution au cours du XX<sup>e</sup> siècle, principalement en raison de destructions ou de persécutions directes. Alors essentiellement présent dans les Pyrénées, sa réintroduction a d'abord été envisagée dans les Alpes au milieu des années 80, avec le premier lâché en Autriche en 1986, avant de se poursuivre dans tout l'arc alpin. Plus récemment, d'autres programmes de translocation ont été initiés en Corse, dans les Préalpes ou les Grands-Causse pour la France, et ailleurs en Europe comme en Espagne ou en Sardaigne. Si l'objectif principal des programmes de réintroduction historiques visaient en particulier la restauration de populations viables, les nouveaux programmes ambitionnent de renforcer ces viabilités à long terme en rétablissant des connexions démographiques et génétiques entre des populations isolées, notamment des Alpes et des Pyrénées. Bien que les observations directes témoignent de dynamiques d'installation ou de croissance des populations de gypaètes barbus sur les sites de réintroduction, des analyses scientifiques comparatives sont nécessaires pour évaluer la réussite de ces programmes et accompagner leur gestion adaptative.

Sur le plan démographique, la survie est connue comme un paramètre particulièrement décisif pour les espèces longévives comme les grands rapaces. Grâce aux observations du réseau IBM (International Bearded vulture Monitoring) ainsi qu'aux données de suivi GPS, les probabilités de survie de gypaètes barbus réintroduits ont pu être estimées en 2024 dans le cadre du programme LIFE GYP'ACT. Les taux de survie sont plus faibles pour les jeunes oiseaux durant leurs deux premières années, puis augmentent pour les individus de 2 à 5 ans avant d'être les plus élevées chez les individus adultes à partir de six ans. Cette structuration en âge assez typique confirme les résultats de travaux précédents chez cette espèce ou d'autres rapaces longévifs. Les taux de survie annuelle des juvéniles réintroduits dans les

sites historiques de réintroduction durant la première décennie consécutive au début des lâchers sont légèrement plus élevés que dans les sites de réintroduction plus récents sur une période comparable (respectivement  $0,82 \pm 0,05$  vs.  $0,73 \pm 0,071$ ). Cependant, ces différences se réduisent au cours de la décennie suivante ( $0,83 \pm 0,047$  vs.  $0,79 \pm 0,043$ ), et la différence la plus importante réside en une meilleure survie depuis 2005 pour les juvéniles qui continuent d'être lâchés dans les sites historiques ( $0,96 \pm 0,03$ ). Les taux de survie des individus plus âgés, subadultes ou adultes, n'indiquent pas de différences entre programmes. Ces résultats témoignent d'une amélioration des survies des jeunes oiseaux à mesure que les noyaux de populations se forment. Toutes catégories d'âge confondues, ces survies sont suffisamment élevées pour envisager positivement la viabilité des populations réintroduites de gypaètes barbus. Les lâchers doivent donc se poursuivre dans les sites les plus récents pour consolider les efforts déjà déployés. Toutefois, il est important de rester vigilant vis-à-vis des causes de mortalité de l'espèce en Europe. Les mortalités d'origine anthropiques directes, comme le tir ou l'empoisonnement, ont fortement diminué depuis le milieu des années 1980. Cependant, les causes de mortalités accidentelles avec les réseaux électriques existants ou le déploiement rapide d'infrastructures éoliennes sont à l'origine de la quasi-totalité des mortalités depuis 2015. Conjointement au renforcement des actions de réintroduction, maintenir une surveillance des causes de mortalité est essentiel pour garantir la présence durable de ce vautour emblématique sur nos territoires. Le LIFE GYP'ACT comporte ainsi, en toute cohérence, non seulement un volet de surveillance des menaces, mais également, plusieurs séries d'actions pour les prévenir et les supprimer.

*Estelle PRIGENT, François SARRAZIN,  
Jean-Baptiste MIHOUB, Sorbonne Université*



Agir pour  
la biodiversité

Lettre d'information  
du Life Gyp'ACT

Octobre 2024 - N° 3

# QUOI DE 'N'ŒUF ' COTE REPRODUCTION

## Nouvelles du réseau EEP « Gypaète barbu »

Depuis la dernière publication, quelques couples supplémentaires ont pondu une couvée, ce qui améliore les résultats de la reproduction pour cette saison.

Finalement, 45 couples ont pondu 75 œufs, dont 64 étaient fertiles (85 %) et 53 ont éclos ou presque (82,8 % des œufs fertiles). Enfin, 44 poussins éclos ont survécu (83,01 % des éclosions) et ont atteint l'âge de l'envol. Il s'agit d'un record incroyable, avec un succès de reproduction de 0,98 poussin/couple de ponte, sachant qu'à ce jour, l'effectif le plus élevé de poussins produits a été de 35 en 2023 et que la moyenne était de 26,6 oisillons/an (2015-2023).

Neuf reproductions ont échoué, dont quatre au stade de l'éclosion. Trois d'entre eux sont morts d'asphyxie dans l'œuf avant d'avoir percé la coquille. Le quatrième est mort parce que la femelle a endommagé l'œuf pendant le processus d'éclosion. Les raisons de la mort des cinq autres sont :

- un pendant l'adoption,
- un suite à une infection de la vésicule vitelline,
- un pendant l'élevage à la main ;
- et les deux derniers sont morts quelques jours après l'éclosion dans le nid. Il est bien connu que les oisillons faibles sont mangés par les adultes dès qu'ils détectent que l'oisillon n'est pas viable. C'est ce qui se passe lors des doubles pontes, lorsque le poussin le plus âgé provoque la mort du plus jeune de ses frères et sœurs, soit directement en lui infligeant des blessures, soit, en ne permettant pas au poussin le plus jeune de manger. Le jeune poussin mort ou mourant est ainsi toujours utilisé par ses parents comme source de nourriture pour le poussin plus âgé.

Le résultat de la reproduction au centre de Richard Faust (RFZ, Autriche) est particulièrement remarquable : 9 couples reproducteurs ont pondu 18 œufs (en outre, un vieux couple nourricier a pondu un œuf). Les 18 œufs étaient tous fertiles, dont un seul a avorté après un mois d'incubation. Sur les 17 œufs restants, deux poussins sont morts pendant l'éclosion et un autre à cause d'une infection du sac vitellin. En raison de ce nombre élevé d'oisillons, des problèmes d'adoption se sont posés, et il a fallu transférer un oisillon au Zoo de Nuremberg pour qu'il soit adopté. Plus tard, le centre RFZ a reçu 3 oisillons de deux zoos différents pour adoption (deux du zoo de Tallinn et un du zoo de Pairi Daiza en Belgique). Deux d'entre eux ont été adoptés avec succès par la femelle nourricière BG006, âgée de 46 ans (elle est presque aveugle). En résumé, au RFZ, neuf couples reproducteurs ont produit 14 oisillons et 16 poussins ont été élevés avec succès.

Nous aimerions souligner que les trois oisillons adoptés au centre de RFZ sont arrivés très tard pour différentes raisons, mais surtout à cause du retard dans l'obtention de la documentation nécessaire à leur transfert. Dans le cas de l'oisillon de Pairi Daiza, une première tentative d'adoption a été faite au centre d'élevage d'Asters, mais elle a échoué. Le poussin a dû être ramené à Pairi Daiza et demander un nouveau CITES pour son transfert au RFZ où finalement l'adoption par la vieille femelle a réussi. Les deux poussins du zoo de Tallinn sont arrivés au RFZ à l'âge de 71 et 78 jours. Bien que l'adoption ait fonctionné pour les deux poussins, le plus âgé présentait des signes d'imprégnation et n'a pas pu être utilisé pour les translocations.

Ces excellents résultats d'élevage permettent de satisfaire les besoins de l'EEP et les projets de réintroduction. Au total, 24 oisillons ont été libérés dans 5 projets de réintroduction :

- 5 pour le projet alpin (2 à Berchtesgaden et 3 à Melchsee-Grüt),
- 2 en Corse dans le cadre du projet GypRescue Life,
- 8 dans le cadre du projet Gyp'Act LIFE (4 dans les Grands Causses, 2 dans les Baronnies et 2 dans le Vercors),
- 3 dans le Maestrazgo et 6 en Andalousie (3 dans le Parc Naturel de

Cazorla, Segura y las Villas et 3 dans le nouveau site de lâcher en Sierra Nevada).

Il est à noter que, grâce à ces résultats, il a également été pris en compte les besoins en matière de sexe et de génétique de chaque site de libération. Par exemple, en Suisse, il a été possible d'offrir 3 poussins issus de lignées génétiques peu représentées dans la population alpine réintroduite, et dans le projet LIFE Gyp'Act, les quatre poussins lâchés dans les Grands Causses étaient tous des femelles, ce qui a permis d'équilibrer légèrement le sex-ratio dans cette région.

Enfin, les besoins de l'EEP ont également été satisfaits par la possibilité d'offrir plusieurs jeunes couples à différents zoos/centres d'élevage qui attendaient des oiseaux pour remplir leurs volières vides, ainsi que par la possibilité d'apparier plusieurs femelles immatures qui attendaient depuis des années un éventuel mâle, ce qui porte désormais le stock captif à 193 oiseaux.

*Alex LLOPIS, responsable de l'élevage en captivité, VCF  
Coordinateur EEP du Gypaète barbu, Centre de Vallcalent (Espagne)*



Gypaète barbu © Fabrice Cahez

# DES NOUVELLES DES DIFFÉRENTS TERRITOIRES DU LIFE !

## Des nouvelles des Grands Causses

### Vers une douzième année de réintroduction dans les Grands Causses

Une douzième saison de lâchers de Gypaète barbu a été mise en œuvre dans le Sud du Massif central, en Lozère. Quatre jeunes femelles ont ainsi été confiées au site Grands Causses de la LPO France et au Parc national des Cévennes (PNC).

Elevés dans le Centre d'élevage spécialisé CC Guadalentín en Espagne (Andalousie) et au Zoo d'Ostrava (république tchèque), ces oiseaux ont été placés dans le taquet de Frépestel, en zone cœur du PNC, les 13 mai et 18 juin 2024. Les deux premières femelles ont été nommées Terre et Tornade par les écoliers de Vebron et ont été accueillies par leur marraine Marylène Pieyre (administratrice du Parc national) et leur parrain Stéphan Maurin (Président du Parc national). Les deux autres femelles ont été nommées Tarn et Tourmente par les collégiens de Florac. Leur marraine Flore Therond (mairie de Florac) leur a rendu visite et a pu les observer, elle aussi avec beaucoup d'émotion.

Tous les individus réintroduits sont équipés de balises GPS/VHF, de bagues et possèdent des plumes décolorées, permettant de les suivre et de les identifier après leur envol.

Le suivi avant et après envol a été mené avec l'implication exemplaire des cinq surveillants recrutés par la LPO à cet effet, sur des missions d'une durée de 3 et 4,5 mois. Ces quatre oiseaux ont pris leurs premiers vols avec succès. Terre, Tornade, Tarn et Tourmente sont toujours présentes dans les Grands causses cet automne. Malheureusement, Tourmente, qui a connu une évolution fluctuante, a perdu son émetteur GPS/VHF fin août. Les contacts avec cet oiseau sont, à présent, plus ponctuels et ses déplacements ne sont pas connus.

Cette douzième année de réintroduction dans les Grands Causses est donc réussie, avec des interactions limitées entre les individus plus âgés fréquentant le secteur et les juvéniles apprenants le vol. Le suivi post envol de ces quatre juvéniles a pris fin en septembre et les dépôts de nourriture sur le site de lâcher en octobre 2024.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses

Gypaètes barbés lâchés dans les Grands Causses en 2024 Lozère	
<p><b>TERRE</b></p> <p>08.02.2024, Centre d'élevage CC Guadalentín (Andalousie, Espagne) Lâchée le 13/05/2024 (Lozère) à 95 jours - Envol le 18/06/2024 à 131 jours</p> <p>*Marquages : Aile gauche : rémiges 9-4, 22-24 Rectrices à droite</p> <p>Bagues : [tarse droit] noir / code KK [tarse gauche] vert / code KK</p> <p>BG 1202 Rings: KK</p>	<p><b>TORNADO</b></p> <p>14.02.2024, Centre d'élevage CC Guadalentín (Andalousie, Espagne) Lâchée le 13/05/2024 (Lozère) à 89 jours - Envol le 18/06/2024 à 125 jours</p> <p>*Marquages : Aile droite : rémiges 2-8 Aile gauche : rémiges 12-13</p> <p>Bagues : [tarse droit] vert / code PK [tarse gauche] jaune / code PK</p> <p>BG 1207 Rings: PK</p>
<p><b>TARN</b></p> <p>11.03.2024, Centre d'élevage CC Guadalentín (Andalousie, Espagne) Lâchée le 18/06/2024 (Lozère) à 99 jours - Envol le 23/07/2024 à 134 jours</p> <p>*Marquages : Aile droite : rémiges 11-12, 20-22 Aile gauche : rémiges 4-5</p> <p>Bagues : [tarse droit] bleu / code TT [tarse gauche] rouge / code TT</p> <p>BG 1238 Rings: TT</p>	<p><b>TOURMENTE</b></p> <p>19.03.2024, Zoo d'Ostrava (République tchèque) Lâchée le 18/06/2024 (Lozère) à 91 jours - Envol le 24/07/2024 à 125 jours</p> <p>*Marquages : Aile droite : rémiges 4-5 Rectrices externes à D et G (peu visibles à D)</p> <p>Bagues : [tarse droit] bleu / code 02 [tarse gauche] noir / code 02</p> <p>BG 1242 Rings: 02</p> <p>Tourmente a perdu son émetteur GPS/VHF</p>

Figure 1 : Critères d'identification des quatre juvéniles réintroduits en 2024 dans les Grands Causses



Figure 2 : Manipulation (déploiement de la balise GPS et pose des bagues) sur la jeune femelle Tornade, le 13 mai 2024 © Pascal Orabi



Figure 3 : Tarn posée dans les falaises de Frépestel, septembre 2024 © LPO

**Une quinzaine de Gypaètes barbus dans les Grands Causses en octobre 2024**

Avec 4 oiseaux supplémentaires lâchés cette année, ce sont à présent 40 individus qui ont été réintroduits dans les Grands Causses depuis 2012 (22 mâles et 18 femelles). Au total, 18 de ces gypaètes sont toujours contactés à ce jour.

Depuis la fin septembre, pour la première fois, 15 gypaètes barbus sont recensés dans le Sud du Massif central. Le noyau d'individus caussenards s'étoffe donc progressivement.

Le couple de mâles installé depuis 2018, composé de Layrou et Adonis, est toujours fixé sur la zone amont des gorges de la Jonte. L'excellente nouvelle de l'année 2024 est la formation d'un second couple, cette fois-ci composé d'une femelle (Aven, adulte imparfait de 5ème année.) et d'un mâle (Calandreto, 8ème année.). Ces oiseaux ne se sont pas reproduits, mais, plusieurs comportements de copulation ont été observés entre décembre 2023 et mars 2024. Ces deux individus appariés sont toujours cantonnés dans la même zone géographique.

Certains oiseaux erratiques (ayant pris la direction d'autres massifs) effectuent des retours dans les Grands Causses, ce qui contribue à augmenter sensiblement les effectifs du petit noyau d'individus présents localement. Trois gypaètes lâchés en 2021 dans les Grands

Causses ont quitté le territoire en 2022 pour rejoindre les Pyrénées. Deux d'entre eux, Pyrénées (♀) et Peyre (♂), ont effectué des trajets entre les deux massifs et sont revenus en septembre dernier dans le sud du Massif central.

Trois autres individus sont encore suivis à l'extérieur des Grands Causses :

- Sargas, un jeune oiseau de deuxième année actuellement dans le massif alpin, qu'il explore (Vanoise, Mercantour, ...);
- Pradines, femelle subadulte de 4ème année, qui avait rejoint les Pyrénées en 2022 et s'y trouve toujours depuis;
- Basalte premier mâle lâché dans les Grands Causses, aujourd'hui adulte, se reproduit au sein d'un trio en Isère.

Grâce aux dernières libérations, le sexe-ratio du noyau d'individus dans les Grands Causses s'équilibre (7 mâles pour 8 femelles) mais, il reste déséquilibré pour les classes d'âge les plus avancées et pour les oiseaux étant à maturité sexuelle (4 mâles adultes et 2 femelles adultes imparfaits).

Ces derniers résultats, intervenus en 2024, sont encourageants et, le fait que plusieurs individus mâles et femelles se rapprochent à présent de la maturité sexuelle constitue des perspectives prometteuses pour les années à venir.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses

	Individus volants toujours contactés (15/10/2024)	Individus qui ne sont plus contactés	Individus morts	Individus recapturés et placés en captivité
<b>Dans les Grands Causses</b>	4 juvéniles (♀, 1 <sup>ère</sup> a.) : Terre, Tornade, Tarn, Tourmente 1 jeune (♀, 2 <sup>ème</sup> a.) : Serapias 1 immature (♂, 3 <sup>ème</sup> a.) : Rei del causse 2 subadultes (1 ♀ et 1 ♂, 4 <sup>ème</sup> a.) Peyre et Pyrénées 4 adultes imparfaits (2 ♂ et 2 ♀) : Ophrys, Fario et Aven (5 <sup>ème</sup> a.) Cévennes (6 <sup>ème</sup> a.) 3 adultes (♂) : Layrou (12 <sup>ème</sup> a.), Adonis (11 <sup>ème</sup> a.), Calandreto (8 <sup>ème</sup> a.)	5	12	1
<b>Hors Grands Causses</b>	1 adulte (♂, 13 <sup>ème</sup> a.) : Basalte (Alpes) - reproducteur 1 subadulte (♀, 4 <sup>ème</sup> a.) : Pradines (Pyrénées) 1 jeune (♂, 1 <sup>ère</sup> a.) : Sargas (Alpes)		4	

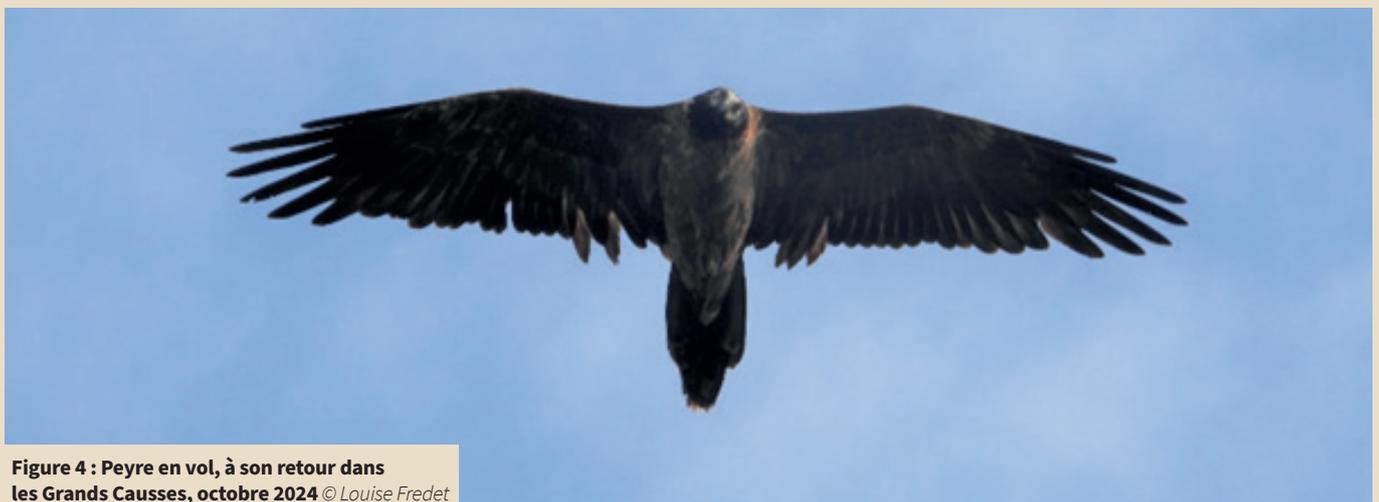


Figure 4 : Peyre en vol, à son retour dans les Grands Causses, octobre 2024 © Louise Fredet

## ...des nouvelles également des Baronnies,

### Libération 2024 dans les Baronnies

Cette année, l'équipe de Vautours en Baronnies a réceptionné deux oiseaux :

- Meravilha, une femelle née au Zoo d'Ostrava en République tchèque.
- Œil rouge, un mâle né au centre d'élevage. Richard Faust Zentrum en Autriche

Âgés respectivement de 87 jours et 99 jours, ils ont été équipés de balise GPS puis déposés sur le taquet.

Comme l'année dernière, une équipe restreinte était présente, dont notamment Alain Bougrain Dubourg, Denis Charissoux (Directeur général délégué de l'Office français pour la biodiversité), Marie-Paule de Thiersant (Présidente de la LPO AURA), Roger Jeannin (ex-président de Vautours en Baronnies) et Cédric Marteau (Directeur général de la LPO).

La surveillance a été effectuée par l'équipe de Vautours en Baronnies avec l'aide précieuse de plusieurs stagiaires et bénévoles : Géraldine, Élina, Ambre, Lydia, Yann, Geneviève, Jean-Claude, Roland, Michelle, Marius et Ugo.

*Camille ROBERT, Vautours en Baronnies*



**Arrivés des poussins**  
© Quentin Martinez

**Oeil Rouge et Meravilha**  
© Pascal Orabi

### Un départ compliqué pour Œil Rouge

Huit jours après son dépôt sur le taquet, Œil Rouge a effectué son premier vol, âgé de 107 jours.

Cet envol prématuré était peu maîtrisé : il s'est posé tout proche du taquet et s'est déplacé de seulement quelques mètres en marchant durant une semaine.

Son état devenait inquiétant face à la difficulté de s'alimenter à cause de la pression des Vautours fauves et des renards ainsi que de la météo pluvieuse. Nous avons pris la décision de le capturer afin de le remettre sur le taquet, à l'abri des intempéries.

Tout juste arrivé, il a immédiatement avalé plusieurs os.

Mais Œil Rouge en avait décidé autrement et nous a surpris une nouvelle fois en s'envolant seulement cinq heures plus tard, toujours sous un ciel pluvieux !

Il est possible que la mésentente avec la femelle Meravilha l'ait poussé à partir du taquet, pourtant la relation de dominance n'était pas particulièrement agressive.

Peu à peu, les conditions météorologiques se sont améliorées et Œil Rouge a commencé à effectuer de courts vols. Il est allé se nourrir jusqu'à la placette d'équarrissage naturel à 1,5 km du taquet.

*Camille ROBERT, Vautours en Baronnies*



**Capture Œil Rouge**  
© Camille Robert



**Œil Rouge sur la placette à os**  
© Camille Robert

## Nouveau coup dur pour Œil rouge

Le 5 juin, Œil Rouge est retrouvé presque immergé dans la rivière de l'Eygues.

Est-ce une perte d'altitude provoquée par la pression du couple de Vautours percnoptères nichant à proximité ? Une envie de s'abreuver ? Ou simplement, une erreur de manœuvre d'un oiseau en plein apprentissage ?

Il n'est pas rare que des juvéniles se retrouvent bloqués dans ces gorges étroites disposant une route très fréquentée et la rivière de l'Eygues. Une nouvelle capture a donc été nécessaire, car les falaises abruptes ne lui permettaient pas de remonter en marchant. Après un court séjour en volière, il a de nouveau été déposé sur le taquet, profitant cette fois-ci de tout son confort !

Camille ROBERT, Vautours en Baronnies



Œil Rouge dans la rivière de l'Eygues Photo © Camille Robert



Meravilha en vol Photo © Camille Robert

## Une évolution sans accroche pour Meravilha

Entre temps, Meravilha a effectué son premier vol à l'âge de 121 jours, soit un mois après Œil Rouge. Elle n'a rencontré aucune difficulté.

Depuis, probablement marqué par ces épreuves difficiles, Œil Rouge reste très proche de sa zone de réintroduction, prospectant le massif des Baronnies. Il est souvent observé avec Jackpot, un Gypaète barbu lâché dans le Vercors en 2023.

Quant à Meravilha, après deux mois passés dans les Baronnies, elle a parcouru les crêtes du massif du Vercors, du Dévoluy et visite actuellement l'immense massif des Écrins où elle a l'air de se plaire.

Camille ROBERT, Vautours en Baronnies

## ... puis des nouvelles du Vercors

### Réintroduction de deux Gypaètes dans le Vercors

Fuego et Boréale, deux femelles issues du centre d'élevage de Guadalentín, se sont envolées du site de Tussac début juillet. Installées dans la cavité de réintroduction (« le Taquet ») le 27 mai, elles furent surveillées pendant un mois par l'équipe du Parc Naturel Régional du Vercors, et de très nombreux bénévoles.

Elles ont quitté mi-août le massif du Vercors pour celui du Dévoluy plus à l'est, massif toujours très attractif pour de nombreux gypaètes.

### Envol d'un jeune Gypaète né en nature

Du côté de la reproduction en nature, le couple d'Archiane composé de la femelle Pamela (lâchée en 2019 dans les Baronnies) et d'un mâle inconnu surnommé « Mitch », ont élevé un poussin nommé « Croze ». Celui-ci a pris son envol le 7 juillet, et continue à fréquenter le site d'Archiane actuellement.



Fuego © SM-PNRV



Mitch © SM-PNRV

Le couple d'Ambane a lui malheureusement échoué sa reproduction. Le jeune a certainement disparu, probablement à la suite d'une prédation, à l'âge de 45 jours.

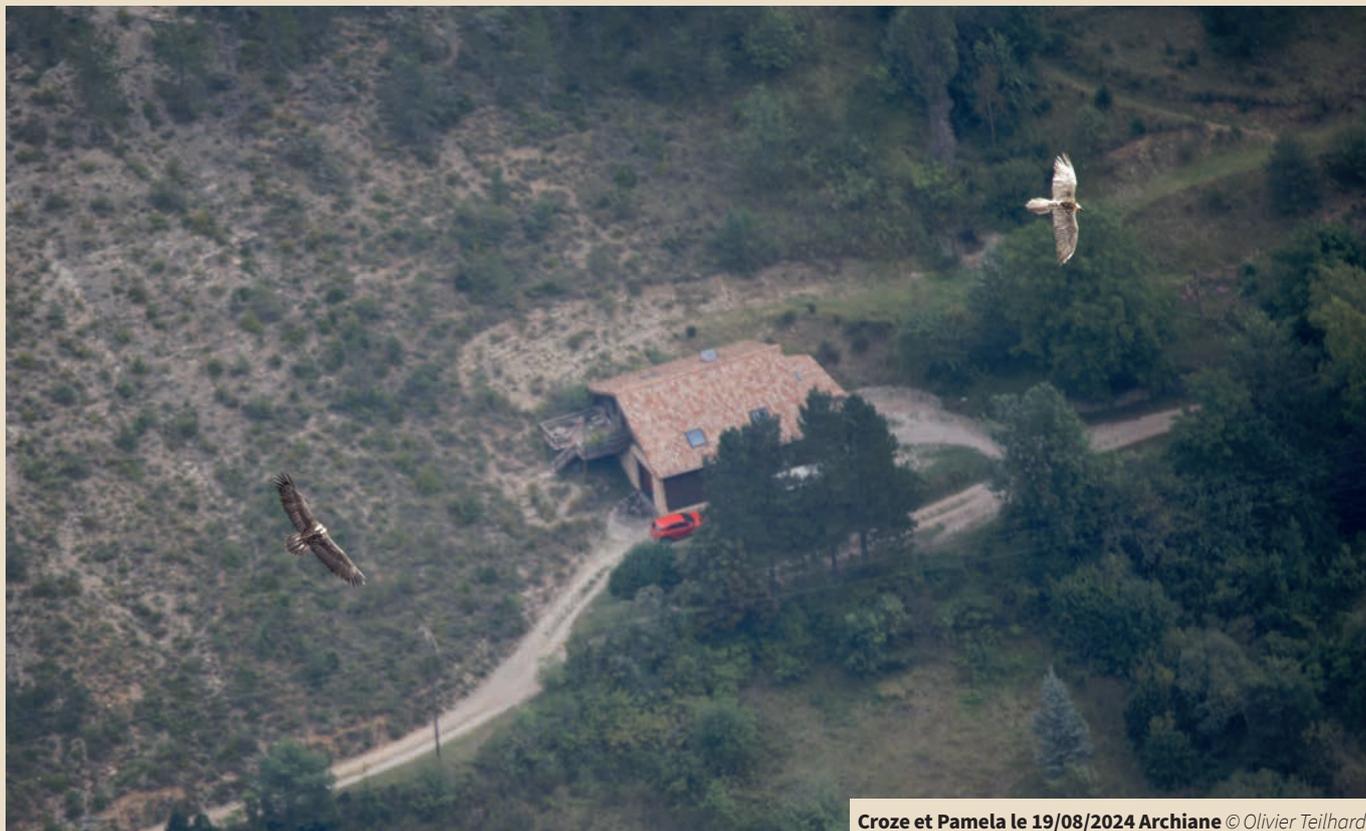
Pour la saison 2023-2024 (15 septembre 2023 au 14 septembre 2024), hormis nos deux couples reproducteurs et les jeunes à l'envol cette année, 10 oiseaux différents ont fréquenté ponctuellement ou régulièrement le ciel du Vercors – Diois :

- 4 oiseaux immatures ou subadultes : Mistral et Elvio (nés en 2019), Riglos (2022) et Fortunat, né en 2020 et libéré en Suisse, qui fréquente depuis le 20 janvier notre région, et qui à l'heure actuelle est toujours présent.

- 3 oiseaux relâchés en 2023 dans le Vercors et les Baronnies : Le Croë, Jackpot, et Dromie.

- Et 3 oiseaux non identifiés, dont les plumages correspondent respectivement à des oiseaux nés en 2020, 2022 et 2023.

Nicolas RENOUS, Parc Naturel Régional du Vercors



Croze et Pamela le 19/08/2024 Archiane © Olivier Teilhard

### Une nouvelle année de surveillance

L'année 2024 a vu pour la première fois une double naissance sur le Vercors. En effet, les 2 couples nicheurs qui s'étaient déjà reproduits avec succès en 2022 pour Gerlinde et Stephan et en 2023 pour Pamela et Mitch ont pondu et vu naître chez chacun un gypaéton. Première observation d'un comportement de nourrissage chez Gerlinde/Stephan le 04/03, « CuB » semble être né. Pour le couple d'Archiane (Pamela/Mitch), un changement de comportement au nid sera détecté le 11/03, « Croze » semble être né à son tour. Hélas, le 19/04, l'observation d'un Grand-Corbeau pendant 12 min dans l'aire historique de Gerlinde et Stephan, sans voir l'intervention d'un parent, nous fait craindre le pire. Après plusieurs jours et même si par moment un adulte vient se poser au nid, il faut se rendre à l'évidence que le petit CuB n'a pas survécu.

Pour Croze, cela se passe pour le mieux, malgré une aire très exiguë dont il semble pouvoir chuter à tout moment. Il quittera son nid entre le 06/07 (observation au nid) et le 07/07 au matin (observation hors du nid en pied de falaise). S'il passe beaucoup de temps à pied les premiers jours, ses vols se font de plus en plus longs avec ou sans parents, mais toujours sur la falaise de naissance, allant se ravitailler où les parents déposent la nourriture. Il faudra une quinzaine de jours avant de le voir s'aventurer sur le plateau. Il est régulièrement aperçu avec ses parents à trafiquer dans des trous de falaise, mais avec parfois quelques frictions. Quelques frictions également avec des aigles, surtout des jeunes, lui enseignent l'âpreté de la vie qui l'attend. Mi-septembre, il est toujours là pour parcourir le cirque d'Archiane, sûrement plus pour très longtemps.

Olivier TEILHARD et Régine PRAILE

### Et enfin des nouvelles des oiseaux audois

Malgré un début de saison de reproduction prometteur, seulement un couple sur les trois couples suivis par la LPO Occitanie DT Aude a eu un poussin à l'envol. Le jeune Gypaéton prénommé Georges en référence aux gorges où il a vu le jour, s'est envolé le 21 juin sous les yeux attentifs des observateurs de la LPO DT Aude. Suite à son envol, Georges a été vu plusieurs fois en compagnie de ses parents, toujours à proximité de son aire. Les deux autres couples n'ont pas eu un dénouement aussi heureux. Le couple à cheval entre l'Aude et l'Ariège a connu cette année, son premier échec depuis 2018-2019 en période de couvain. Les causes de celui-ci restent inconnues. Le dernier couple, n'a quant à lui, pas tenté de nidification cette année. Ce couple, formé depuis 4 ans n'a pour l'instant jamais eu de poussin à l'envol.

Anna TERRAS, LPO Occitanie



Gorges prenant une leçon de vol avec un de ses parents © Anna Terras

# LE GYPAETE BARBU TOUJOURS EXPOSE A DES MENACES

## Formations et sensibilisation aux risques toxiques par le CNITV

Cet été et cet automne, marqués par l'épidémie sévère de fièvre catarrhale ovine (FCO), auront été une période noire pour les éleveurs ovins en général et particulièrement pour ceux de la zone du Life Gyp'Act. Des troupeaux décimés, des bêtes malades... Les exploitations de la zone du Life ont été particulièrement touchées. Logiquement, le nombre de cadavres mis à disposition des vautours a considérablement augmenté. Le malheur des uns fait le bonheur des autres... Ou pas ! Car certes, l'assiette est bien pleine, tellement que peut se poser la question des limites de consommation des vautours, mais son contenu est-il de qualité ?

Cette question, qu'ont relevée un certain nombre d'acteurs locaux (éleveur, berger, vétérinaire, garde de parc, gestionnaire de placettes d'équarrissage...), est-elle ne peut plus pertinente. Pour rappel, il y a près de 30 ans, les populations de vautours du sous-continent indien furent décimées par le recours au diclofénac, un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS), utilisé sur du bétail qui était ensuite consommé par les vautours sur les placettes et charniers d'équarrissage. Dans la situation présente, la FCO n'est pas en elle-même un danger pour les vautours, ni non plus le vaccin utilisé à grande échelle, mais les autres traitements mis en place peuvent, eux, être nocifs. On note ainsi le recours intensif aux antiparasitaires, afin de prévenir les piqûres de moucheron, vecteurs de la maladie, aux AINS, pour le traitement de l'inflammation et de la douleur, et aux antibiotiques pour lutter contre le risque de surinfections. Parmi ces traitements, les AINS ont été les plus étudiés avec certaines molécules présentant une toxicité potentielle sur les vautours, comme pour la flunixin ou le carprofène, et d'autres sont réputées avec un risque faible, comme le méloxicam ou l'acide toflénamique. Toutefois, nos connaissances

restent très limitées pour la majorité des molécules utilisées, comme le rapportent de récentes revues bibliographiques<sup>1,2</sup>.

Cette crise de la FCO, et les questions qui en découlent, remettent donc sur le devant de la scène les risques liés à ces molécules dans le cadre de l'équarrissage naturel et les besoins de formation et de sensibilisation des acteurs locaux pour prévenir et limiter l'exposition des vautours à des toxiques. Dans le cadre du Life Gyp'Act, le CNITV a déjà fait parvenir un prospectus de sensibilisation « grand public » à certains partenaires et reste disponible en cas d'interrogation sur les risques liés à divers traitements. Il est également prévu de reprendre ces flyers pour les adapter aux professionnels et de les accompagner de fiches techniques informant sur l'état des connaissances et donnant des recommandations pour limiter le risque toxique lié aux placettes. Enfin, une formation sous la forme d'une présentation de 30 minutes suivie de 30 minutes d'échange est prévue pour les vétérinaires intéressés, par l'intermédiaire du SNGTV, et pour les éleveurs ayant recours à des placettes d'équarrissage.

La création de prospectus, d'une fiche technique et d'une formation à destination des professionnels mais aussi du grand public sera étendue dans les mois à venir à d'autres problématiques comme le recours aux pesticides, les intoxications en général et les intoxications au plomb !

<sup>1</sup> Plaza, P. I., Wiemeyer, G. M. & Lambertucci, S. A. Veterinary pharmaceuticals as a threat to endangered taxa: Mitigation action for vulture conservation. Science of The Total Environment 817, 152884 (2022).

<sup>2</sup> Herrero-Villar, M., Taggart, M. A. & Mateo, R. Pharmaceuticals in avian scavengers and other birds of prey: A toxicological perspective to improve risk assessments. Science of The Total Environment 948, 174425 (2024).

Florence ROQUE, Nino GARDONI, CNITV

**L'ÉQUARRISSAGE NATUREL ET PLACETTES**

L'équarrissage naturel c'est la mise à disposition, encadrée par la loi, de carcasses de bétail sur ou hors placettes pour qu'elles soient consommées par les charognards.

C'est une **alternative économique et écologique** au circuit industriel de gestion des carcasses qui permet de **réduire le coût en carbone de l'équarrissage** tout en assurant une **stabilité alimentaire** aux vautours.

**ÉQUARRISSAGE ET VAUTOURS : QUELS RISQUES ?**

L'équarrissage naturel n'est pas sans risques pour les vautours. En cas de traitement sur du bétail le médicament diffuse et **se stocke dans le corps** avant d'être éliminé. Mais, si l'animal meurt, l'élimination est stoppée. Les médicaments peuvent alors **persister très longtemps dans des carcasses** qui seront ensuite consommées par des vautours.

Les vautours peuvent alors s'exposer **régulièrement à des médicaments** et accumuler ces produits jusqu'à des doses toxiques : **c'est la bioaccumulation**. Celle-ci peut conduire à la **mort de vautours des suites d'intoxications**.

**ÉQUARRISSAGE NATUREL. POSSIBLE OU PAS ?**  
Recommandations du CNITV

**POSSIBLE**

- Compléments alimentaires
- Vitamines
- Désinfectants locaux
- Traitements hormonaux

**NON !**  
ÉQUARRISSAGE INDUSTRIEL

Dans le doute, il n'y a pas de doute : pas d'équarrissage naturel !

**LES EUTHANASIANTS**

La consommation de viande d'animaux euthanasiés avec **du T61 ou du pentobarbital** peut provoquer de la **somnolence, des pertes d'équilibre et même la mort**. Des effets semblables peuvent s'observer avec des **anesthésiques**.

**ANTI-INFLAMMATOIRES NON STÉROÏDIENS**

Les **intoxications** relayés chez les vautours ayant mangé des animaux traités aux **AINS** sont responsables de **goutte viscérale** causant des **insuffisances rénales** pouvant être **fatales**.

**AUTRES MÉDICAMENTS À RISQUE**

Certains **antiparasitaires** (comme le fenbendazole), **antibiotiques** et **sédatifs** présentent des risques d'intoxication secondaire pour les vautours.

Leurs effets sont peu connus mais on suspecte des risques d'**inflammations intestinales sévères, une baisse de l'état général ou bien des troubles de la reproduction**. Il existe aussi un risque lié à l'apparition de **résistances** aux antibiotiques ainsi qu'aux antiparasitaires.

## Une veille active au service des oiseaux

Le système d'alerte basé sur les données de télémétrie, en cours de conception dans le cadre de l'action T3.2.1 du LIFE Gyp'ACT, doit permettre la transmission automatique et rapide d'informations concernant des situations potentiellement dangereuses rencontrées par des vautours équipés d'un émetteur GPS.

Dans un premier temps, le système est conçu pour analyser automatiquement les données de télémétrie acquises par les émetteurs GPS déployés sur les vautours (de Movebank<sup>1</sup> à MoveApps<sup>2</sup>). À la suite de ces analyses, le système pourra envoyer des notifications via une application (de MoveApps à EarthRanger<sup>3</sup>) concernant d'éventuels événements méritant une attention particulière :

- Suspicion de mortalité : les données de télémétrie analysées suggèrent que l'animal pourrait être mort.
- Stationnarité : les données de télémétrie analysées suggèrent que l'animal s'est très peu déplacé sur une période prédéfinie.
- Atterrissage suspect : les données analysées des déplacements suggèrent que l'animal s'est posé dans un endroit potentiellement dangereux.
- Défaillance du GPS/Transmission :
  - L'absence de données reçues sur une période prédéfinie peut suggérer une défaillance du GPS, un problème de transmission des données ou un événement lié à un oiseau en difficulté ou potentiellement mort.
  - L'absence de données reçues peut suggérer une destruction intentionnelle ou non de l'émetteur (par ex. tir ou électrocution) ou une situation pendant laquelle le panneau solaire ne permet plus de recharger la batterie (par ex. oiseau sur le dos, stationnarité dans un lieu non-exposé au soleil).

Dans un deuxième temps, nous compléterons ce système afin de stocker les informations des localisations des zones d'alimentation des vautours déduites par les localisations GPS. Les renseignements des secteurs où les individus se sont nourris les jours précédents pourront se révéler utiles en cas de suspicion d'empoisonnement.

Le développement du système d'alerte a bien avancé durant l'été 2024 avec la création d'un site EarthRanger, portée par la LPO France, dédié spécifiquement à la surveillance active des vautours suivis par télémétrie : <https://lpofrance-vautours.pamdas.org/> (figure1).

Ce site est connecté en temps réel (sous réserve de la transmission des données depuis la balise GPS via le serveur central de l'entreprise de télémétrie) à Movebank et permet de visualiser les déplacements de plus de 200 vautours actuellement suivis par télémétrie (incluant les vautours fauves, les vautours moines et les gypaètes barbus).

Plusieurs outils sont directement intégrés à cette plateforme pour lancer des alertes. Par exemple, EarthRanger peut envoyer une notification à une ou plusieurs personnes (par SMS, e-mail ou WhatsApp) si un individu est resté immobile dans un rayon prédéfini sur un pas de temps prédéfini. Il est également possible d'envoyer une alerte ou de stocker des événements lorsque certains oiseaux ou groupes d'oiseaux franchissent des zones particulières identifiées (« géofences », par exemple des parcs éoliens, des stations d'équarrissage naturel ou de soutien alimentaire, des zones d'intérêt pour les différents acteurs).

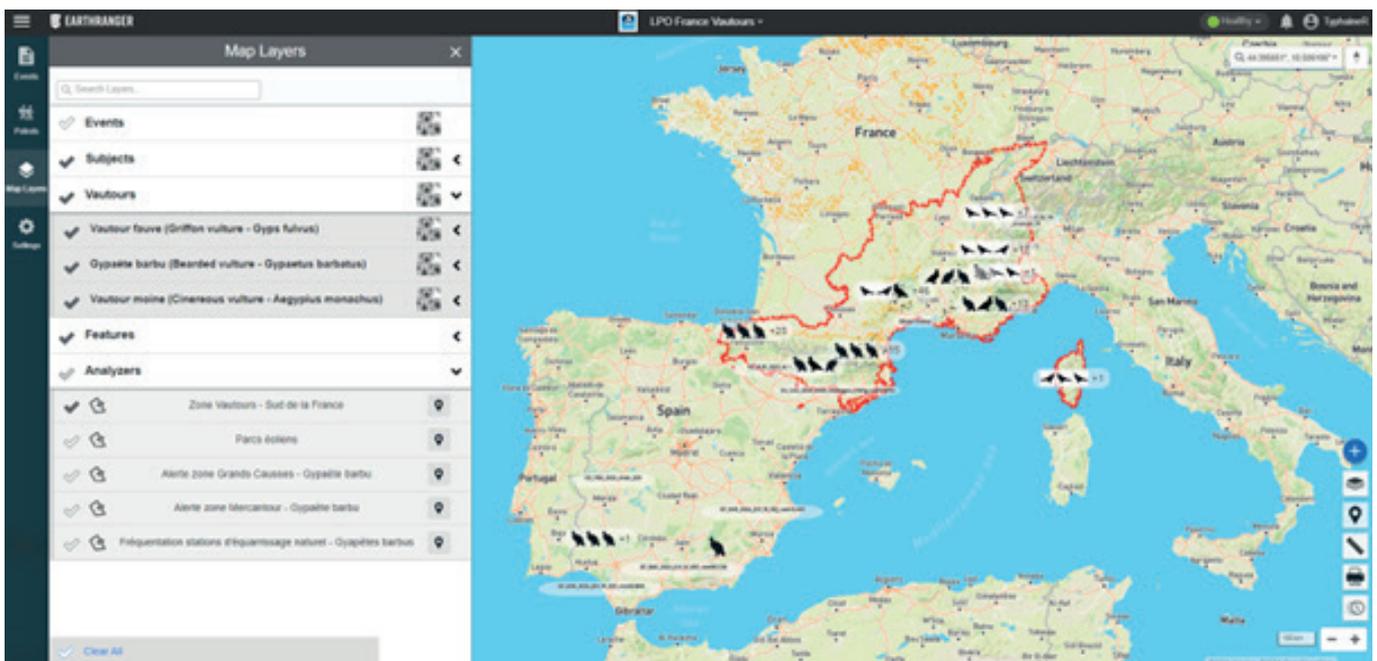
La configuration du site et le paramétrage des alertes ainsi que la création des comptes utilisateurs (réservés aux membres du réseau vautours en France) est en cours, à l'instar du développement des applications MoveApps qui permettront une analyse plus détaillée des données télémétriques.

<sup>1</sup> Movebank (<https://www.movebank.org/>) : plateforme gratuite internationale de gestion des données de suivis GPS sécurisée, hébergée par le Max Planck Institute of Animal Behavior en coordination avec le North Carolina Museum of Natural Sciences, l'Ohio State University et l'University of Konstanz.

<sup>2</sup> MoveApps (<https://www.moveapps.org/>) : plateforme gratuite d'analyse des données de suivi des animaux hébergée par le Max Planck Institute of Animal Behavior.

<sup>3</sup> EarthRanger (<https://www.earthranger.com/>) : EarthRanger est un produit d'Allen Institute of Artificial Intelligence (Ai2), développé pour répondre aux besoins en matière de protection des espèces sauvages (par ex. braconnage) et d'avancement des connaissances dans le domaine de la conservation. Il s'agit d'un logiciel en ligne qui permet de visualiser, partager, analyser des données spatiales mais également d'envoyer des alertes lorsque des événements particuliers (par ex. immobilité, franchissement de géofence) se produisent. Pour plus d'informations : voir <https://www.earthranger.com/technology>.

Typhaine ROUSTEAU, LPO France  
Olivier DURIEZ, Centre d'Ecologie  
Fonctionnelle et Evolutive (CEFE - UMR 5175)



**Figure 1 : Site EarthRanger de la LPO France dédié aux vautours suivis par télémétrie.** Chaque icône d'oiseau représente la dernière localisation des individus dont le suivi est actif sur Movebank. Le contour rouge représente une géofence correspondant à la zone fréquentée par les vautours en France. Les zones orangées représentent les parcs éoliens et les points noirs, les stations d'équarrissage naturel ou de soutien alimentaire. Les « Analyzers » correspondent à différents paramétrages d'alertes qui sont personnalisables.

## Deux jurisprudences sur l'éolien en faveur des rapaces

Deux décisions successives du Conseil d'Etat sont intervenues au cours de l'été 2024 en donnant raison à la LPO France.

La première, rendue le 8 juillet 2024, concerne le parc éolien de La Baume (Lapanouse-de-Cernon, en Aveyron). Le parc en question, autorisé initialement en 2012, bénéficiait d'un arrêté préfectoral complémentaire de mise en exploitation du 30 janvier 2018, avec interdiction du fonctionnement diurne le temps que des études complémentaires soient réalisées. Finalement, un second arrêté préfectoral complémentaire du 16 janvier 2020 est venu supprimer ces prescriptions et en imposer de nouvelles, comme l'installation d'un système de détection avifaune (SDA) avec mis en arrêt des pales. Ce deuxième arrêté ne comportait aucune dérogation aux interdictions en vigueur visant à assurer la conservation d'espèces animales ou végétales protégées et de leurs habitats. Considérant les mesures prescrites inefficaces, la LPO avait alors attaqué cet arrêté, estimant qu'il portait atteinte à la protection de la biodiversité, notamment en raison du risque de collision avec des espèces de rapaces protégées telle que l'Aigle royal, le Vautour fauve, le Vautour percnoptère, le Vautour moine, le Milan noir, le Milan royal, le Gypaète barbu et le Circaète jean-le-blanc.

Dans une décision du 8 décembre 2022, la Cour administrative d'appel de Toulouse avait rejeté le recours de la LPO, jugeant que le porteur de projet n'était pas tenu de déposer une demande de dérogation à la destruction ou à la perturbation d'espèces protégées. Dans cette décision, le Conseil d'Etat a donc contesté la décision de la Cour administrative en donnant raison à la LPO, et en affirmant que la dérogation « espèces protégées » doit être demandée et ce que les modifications de l'autorisation environnementale soient substantielles ou non. Ainsi, l'existence d'une autorisation environnementale, même définitive, ne dispense jamais un porteur de projet de devoir demander une dérogation « espèces protégées », dès lors qu'est démontré un risque suffisamment significatif d'atteinte aux espèces protégées en question. L'affaire est à présent renvoyée devant la Cour administrative d'appel de Toulouse, qui devra rejurer de la légalité de l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2020.

La deuxième décision concerne le parc éolien d'Arnac-sur-Dourdou (Aveyron), autorisé par arrêté préfectoral du 30 avril 2020 et comprenant 6 aérogénérateurs. La zone d'implantation du projet présente de nombreux enjeux écologiques et notamment des risques pour des espèces protégées dont la plupart sont menacées comme le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon crécerelle, le Gypaète barbu, le Vautour fauve, le Vautour moine, l'Aigle de Bonelli et l'Aigle Royal, ou encore le Grand-duc d'Europe. Une collaboration inter associative (LPO, FNE Midi-Pyrénées, l'APET Pays Belmontais, l'Association pour la protection de l'identité culturelle et naturelle des monts de Lacaune, la Fédération des Grands Causses, l'université rurale du Sud Aveyron, l'Association « Protégeons nos espaces ») et plusieurs particuliers ont donc déposé un recours juridique conjoint, le 16 novembre 2020, afin de contester la légalité de l'arrêté autorisant le projet éolien et demander son annulation. Par une décision du 20 avril 2023, la Cour administrative d'appel de Toulouse a rejeté la demande de nos associations et conclu à la légalité de l'arrêté attaqué, estimant que les atteintes à la biodiversité n'étaient pas caractérisées et que les mesures d'évitement et de réduction des risques d'impact des éoliennes, sur les oiseaux et les chiroptères, étaient suffisantes. L'affaire a alors été portée par la LPO devant le Conseil d'Etat qui a estimé que l'atteinte aux espèces protégées n'était pas suffisamment justifiée par une raison impérieuse d'intérêt public majeur. Le Conseil d'Etat a considéré que ce projet ne participerait que modestement à la politique nationale de transition énergétique, en soulignant que le département de l'Aveyron était largement approvisionné en électricité et comptait déjà un grand nombre de parcs éoliens. Cette affaire est à présent renvoyée devant la Cour administrative d'appel de Toulouse.

Ces deux décisions sont très encourageantes et nous confortent dans les actions menées visant à assurer l'intégration des enjeux liés aux grands rapaces dans les politiques de développement des énergies renouvelables.

Noémie ZILETTI, LPO France antenne des Grands Causses

## Le LIFE GYP'ACT présent au Wildlife Crime Conference à Chypre

Une conférence sur la criminalité liée à la faune sauvage a eu lieu entre les 22 et 24 mai 2024 à Limassol, Chypre, à l'initiative de la Vulture Conservation Foundation (VCF). Nino Gardoni du CNITV et Robert Straughan de la LPO France ont représenté le projet Gyp'Act. La LPO France a présenté la situation actuelle concernant ce sujet en France en vue d'intégrer la Wildlife Crime Academy en 2025.

L'objectif de cette conférence était de rassembler les experts qui travaillent dans le domaine de la criminalité liée aux espèces sauvages, « Wildlife Crime », afin d'échanger sur les meilleures pratiques autour de ce sujet. Elle était organisée dans le cadre du projet LIFE « LIFE with Vultures CY » mis en œuvre à Chypre et du projet « LIFE BalkanDetox ». Elle couvrait les aspects majeurs de la criminalité liée aux espèces sauvages, communs à l'ensemble de la région méditerranéenne et balkanique (piégeage, empoisonnement).

Cet événement était l'occasion pour les autorités compétentes en matière de criminalité liée aux espèces sauvages de la région méditerranéenne et balkanique de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques pour surmonter les difficultés liées aux enquêtes et aux poursuites en matière de criminalité liée aux espèces sauvages. De cette manière, il contribuait également à une mise en réseau des acteurs au niveau régional et entre les autorités. La problématique d'empoisonnement est récurrente dans des pays Balkaniques, et ailleurs dans le bassin méditerranéen. Ce phénomène

est souvent issu des conflits humain-grands prédateurs (loup, ours, lynx et activités d'élevages ou cynégétiques) ou humain-humain (conflits entre chasseurs/voisins/éleveurs qui se soldent souvent par des empoisonnements de chiens ou de chats). Uros Pantovic de la VCF citait une augmentation des empoisonnements détectés entre 2000 et 2020, dont 92 incidents enregistrés dans les Balkans en 2018 et pour une moyenne de 49 cas d'empoisonnements par an. Les projets LIFE « Balkan Detox » et LIFE « with Vultures CY » répondent à cette problématique en travaillant en réseau avec des partenaires et en partageant leurs expériences respectives. Les acteurs de ces projets se forment via la Wildlife Crime Academy (WCA) en Espagne et appliquent ces méthodes sur leurs territoires.

La WCA est un programme proposé par la Junta d'Andalucía pour se former aux enquêtes et à la gestion des incidents associés à la criminalité sur les espèces sauvages. Cette conférence a mis en lumière les premiers effets positifs de cette formation dans la lutte contre ce type de criminalité dans les pays qui l'ont intégrée.

Robert STRAUGHAN, LPO France antenne des Grands Causses



# DES OPERATIONS DE SENSIBILISATION TOUJOURS NECESSAIRES

## Vautours en Vercors, une nouvelle exposition photographique à découvrir !

Olivier Teilhard est un infatigable bénévole (aux côtés d'autres !) pour le suivi des vautours dans le sud du Vercors. Il a d'autres cordes à son arc puisque c'est aussi un photographe qui capture avec son appareil ces géants des airs, par tout temps et à toutes les saisons. Il nous a fait l'honneur de sélectionner une vingtaine d'images afin de réaliser des grands tirages pour la nouvelle exposition « Vautours en Vercors ». Si chacune de ces images raconte un moment de vie d'individus issus des quatre espèces (fauve, moine, gypaète et pernoptère), l'ensemble vient souligner la formidable aventure qui a permis au Vercors d'accueillir ces vautours, depuis la réintroduction du Vautour fauve.

Cette exposition a été présentée pour la première fois lors de la quatrième édition du Festiwild dans le Diois les 28 et 29 septembre derniers dans la cour du Monastère de Sainte-Croix. Elle sera installée ensuite dans les communes où le Parc accompagne le projet scolaire « Gypaète barbu » pour permettre aux élèves et aux habitants de la découvrir.

*Equipe du SM-PNRV, Parc Naturel du Vercors*



Vautour fauve © Olivier Teilhard

## Le Gypaète barbu, en route pour une deuxième année scolaire de projets pédagogiques dans le Vercors

Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre du financement Life, le Parc du Vercors et ses partenaires éducatifs et culturels s'apprêtent à accompagner de nouvelles classes de cycle 3 ! Cette année, ce sont 9 classes qui ont répondu présentes à l'appel à projet lancé au printemps pour travailler tout au long de l'année sur le Gypaète barbu et plus généralement sur la présence des Vautours dans le Vercors. Une première journée de lancement a été organisée pour que les enseignants et intervenants apprennent à se connaître et à travailler ensemble. À partir de cette journée, plusieurs interventions en classe et sur le terrain ont été programmées jusqu'au

printemps avant que les intervenants artistiques ne prennent le relais pour créer avec les élèves des petites formes culturelles qui seront valorisées lors de deux journées de restitutions.

L'année scolaire dernière (2023-2024) a été riche en création : une pièce de théâtre, des montages photographiques, des affiches, des cyanotypes, une pièce chorégraphique ou encore des émissions radio... L'année 2024-2025 promet, elle aussi d'être riche en création et en rencontres pour les élèves des écoles « Vertacomiriennes »!

Pour écouter Radio Gypé, suivez ce lien et découvrez les podcasts des projets scolaires 2023-2024 ! : [https://soundcloud.com/parcduvercors/sets/a-lecole-du-parc-2024?utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=text&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/parcduvercors/sets/a-lecole-du-parc-2024?utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing)

*Equipe du SM-PNRV, Parc Naturel du Vercors*



Emission radio avec les élèves des classes du Vercors © Magda



Cyanotype\_Noyarey Image © Magda

## La « barbu », une déambulation documentaire et poétique, made in Vercors

La Cie Dans Tes Rêves travaille aux côtés du Parc depuis plusieurs années et est particulièrement investie dans l'accompagnement des élèves qui bénéficient des projets scolaires sur le Gypaète. Grâce à ces interventions scolaires, à la participation à des journées de formations proposées par le Parc, mais aussi à des rencontres aussi riches que nombreuses, les artistes de la compagnie ont amassé de la connaissance scientifique, poétique, des manières de voir et une réelle acculturation avec le monde des Vautours dans le Vercors.

Avec leur savoir-faire (mise en scène et en espace, écriture, réalisation de documentaires sonores), les artistes ont réalisé un spectacle déambulatoire qui vient, par l'immersion, questionner notre rapport à l'autre, au sauvage et à la place que nous souhaitons lui laisser.

Si l'on y parle depuis le Vercors, ce spectacle a bien un caractère universel pour tous les territoires qui accueillent la faune sauvage, et le barbu en particulier !

Amis du gypaète, ne soyez pas étonnés si vous recevez ou avez reçu une carte postale de remerciements pour tous les efforts que vous accomplissez chaque jour, bénévolement ou professionnellement, afin de faire perdurer cette espèce dans les Alpes et les Pyrénées... C'est depuis Archiane où ce spectacle a été joué pour la première fois le 8 septembre dernier à l'occasion de la Fête du Gypaète dans le cadre de la journée mondiale des Vautours !

On espère que ce spectacle pourra être joué à nouveau dans le Vercors et qu'il puisse aussi aller essaimer ailleurs... avis aux amateurs !

*Equipe du SM-PNRV, Parc Naturel du Vercors*



Déambulation poétique © Magda

## Les Graines d'éleveurs en action

En 2024, l'association des Graines d'Éleveurs a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès du public agricole et du grand public. Nous avons été invités par Vautours en Baronnies à participer à la belle fête des vautours le 2 juin dernier. Nous avons présenté nos projets, échangés avec les participants et rencontrés les acteurs qui œuvrent au retour des vautours sur ce territoire. Ce sont des moments toujours très enrichissants qui nourrissent nos connaissances et donnent l'envie de poursuivre nos démarches.

En août, nous nous sommes mobilisés à un rendez-vous agricole important avec notre stand, nos expositions, notre cavité et notre jeu : le concours d'élevage du département de l'Isère qui rassemblait

plus de 150 exploitations. Nous constatons avec beaucoup de joie que le Gypaète a de plus en plus d'adeptes, d'admirateurs, c'est très plaisant et très satisfaisant de participer à cet engouement.

Pour finir, le 8 septembre dernier, nous avons participé aux côtés du Parc naturel régional du Vercors à la fête des vautours à Archiane. La mise en lumière du Gypaète sous un angle culturel nous a beaucoup plu, nous gardons de ce moment une approche poétique qui nous a tous transportés.

En route pour de nouveaux projets en 2025...

*Equipe des Graines d'éleveurs*



Stands des Graines d'éleveurs  
© Graines d'éleveurs





**Photo de groupe à Valcalent**  
© Graines d'élèveurs

## **Voyage d'études des Graines d'Éleveurs le 16 août au centre de Vallcalent**

Nous avons visité le centre Fauna Vallcalent qui est un centre de reproduction des gypaètes situé en Espagne où nous avons été chaleureusement accueillis par Alex et Carmen, les responsables des gypaètes. Nous leur avons offert des petits souvenirs du Vercors : un morceau de bleu, un livre de photos d'animaux du terroir...

Cela étant, nous nous sommes rendus dans leur bureau où nous avons pu voir des vidéos des caméras de surveillance des volières. Ensuite, nos guides nous ont fait un rapide tour de leur lieu de travail et c'est là que nous en venons à la meilleure partie du voyage : ils nous ont montré les volières et expliqué le fonctionnement annuel des couples reproducteurs. Lorsque nous avons fait la connaissance des couples de gypaètes, un juvénile s'est approché très près ! Comme leur plumage est plus sombre que celui des adultes, on le voyait peu au-dessus de nous et cela a impressionné Johann, le benjamin de notre groupe.

Par la suite, Carmen nous a présenté un diaporama très intéressant qui a achevé de répondre à nos questions sur leur travail en abordant les points clés de la réintroduction des gypaètes.

Puis nous nous sommes dit au revoir après la traditionnelle photo collective ! Je tiens à les remercier encore pour cette journée incroyable.

Au-delà de notre objectif principal, nous avons passé des moments géniaux, que ce soit sur l'autoroute dans le désert ou dans nos appartements à Tarragone !

Un grand merci à Chrystelle et à Sylvie qui ont pu organiser ce voyage !

*Pour les Graines d'Éleveurs,  
Meije ROCHAS, Co-Présidente Des Graines d'élèveurs*



**Présentation du centre de Vallcalent  
aux enfants des Graines d'élèveurs**  
© Graines d'élèveurs

# ET AILLEURS DANS LE MONDE...

## Nouveau projet LIFE sur la criminalité liée aux espèces sauvages

L'abattage illégal, le piégeage, et l'empoisonnement de la biodiversité sont l'un des problèmes de conservation les plus urgents. Ces crimes entraînent le déclin des populations de nombreuses espèces menacées, voire des extinctions régionales. Ils sont également devenus une menace sérieuse pour la sécurité, la stabilité politique, l'économie, les ressources naturelles et le patrimoine culturel de nombreux pays et régions.

La nature de cette criminalité liée aux espèces sauvages exige une approche holistique et multisectorielle, renforcée par des partenariats et une collaboration avec des organisations gouvernementales, des organisations intergouvernementales, des ONG et des universités, qui sont encouragées à nouer un dialogue avec les autorités nationales chargées de l'application des lois et à combiner leurs efforts pour lutter contre ce type de criminalité.

La VCF a développé un nouveau projet, qui démarre en novembre 2025, financé par le programme LIFE, le LIFE WildLife Crime Academy (WCA), qui a pour objectif de fournir les conditions nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de l'application de la loi dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, dans un cadre durable, sur la base de l'échange de connaissances et d'expériences de bonnes pratiques des autorités compétentes espagnoles. Les cours de la WCA sont conçus pour couvrir tous les différents aspects de ce type de criminalité.

Le projet vise à renforcer les capacités nationales de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et à sensibiliser à cette menace en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pendant les 5 prochaines années. Les pays participants sont la France, l'Égypte, la Géorgie, le Maroc, le Monténégro, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Turquie.

Cet ensemble d'activités du projet LIFE WCA s'appuie sur des exemples de bonnes pratiques développés par les services environnementaux compétents en Espagne, et déjà adaptés et mis en œuvre par le bénéficiaire coordinateur dans d'autres régions d'Europe dans le cadre du programme LIFE Balkan Detox avec beaucoup d'efficacité. Le projet vise à réduire considérablement la mortalité des espèces sauvages menacées et de la biodiversité en général, en améliorant les conditions préalables nécessaires à une enquête et à une poursuite efficace des crimes qui affectent les espèces sauvages dans les pays cibles du projet.

*José TAVARES, VCF*

## Regard sur le centre d'élevage de gypaètes barbus à Guadalentín (Andalousie, Espagne)

Depuis son inauguration en 1996, le centre d'élevage en captivité du Gypaète barbu de Guadalentín joue un rôle crucial dans la conservation de l'espèce. Situé en Andalousie, le centre a été créé 10 ans après la disparition du Gypaète barbu de la région. Depuis lors, Guadalentín est devenu un élément essentiel du réseau d'élevage en captivité du gypaète barbu, contribuant chaque année à de nombreux programmes de réintroduction dans toute l'Europe. À ce jour, 138 poussins ont éclos au centre, avec un taux de survie impressionnant de 129. Beaucoup des gypaètes réintroduits dans les projets LIFE GYPCONNECT et LIFE GYPACT sont venus de ce centre ! Nous vous invitons à une visite virtuelle du centre, guidée par le directeur du centre Pakillo Rodríguez ! Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=VhNZhMgsUSI>

*José TAVARES, VCF*

## Le cœur du centre de Guadalentín : le laboratoire

Au cœur, des opérations de Guadalentín se trouve le laboratoire, souvent appelé « l'âme » du centre. Pendant chaque saison de reproduction, le personnel dévoué passe d'innombrables heures à surveiller les oiseaux par vidéosurveillance. Ce système leur permet d'observer de près le comportement des oiseaux, de l'accouplement à la construction du nid en passant par les interactions entre individus. Le laboratoire joue également un rôle essentiel dans les soins aux poussins : deux heures seulement après l'éclosion, un poussin est placé dans un incubateur spécial, doublé de laine et chauffé pour maintenir une température optimale.

Les soins méticuleux apportés dans ce laboratoire sont essentiels pour assurer la survie de ces poussins vulnérables, et c'est là que sont mises en œuvre de nombreuses techniques emblématiques du centre, telles que les doubles adoptions.

Guadalentín compte actuellement six couples reproducteurs, chacun avec sa propre dynamique :

- **Montero (M) et Nona (F)** : Montero a 15 ans et Nona 13 ans. Montero est né ici à « Guadalentín » et la femelle vient du centre de Richard Faust Zentrum (RFZ), en Autriche. Montero et Nona sont ensemble depuis trois ans, bien que Montero, né à Guadalentín, soit encore en train d'apprendre les ficelles de la parentalité.

- **Borosa (M) et Toba (F)** : ils ont tous les deux 25 ans et viennent tous les deux du Richard Faust Zentrum (Autriche). Lorsque leurs poussins éclosent, ils sont généralement les plus petits de tous ceux nés au centre, mais ils se révèlent également les plus dynamiques et les plus actifs dès le départ.

- **Lázaro (M) et Nava (F)** : Lázaro a 24 ans et est né au zoo de Hanovre, tandis que Nava a 22 ans et vient du Richard Faust Zentrum. Comme Nava n'est pas très enthousiaste à l'idée d'incuber et qu'elle ne couve parfois pas du tout ses œufs, le centre donne au couple un œuf factice dès le départ et incube artificiellement leurs œufs.

- **Elias (M) et Viola (F)** : Travailler avec ce couple est un véritable défi. Ils sont tous deux territoriaux, mais Elias a tendance à être le plus agressif envers le personnel, surtout pendant la saison de reproduction. Retirer les œufs pour l'incubation et placer l'œuf factice dans le nid, ou déplacer les poussins, nécessite généralement deux personnes. Toutefois, ce couple fait un excellent travail en élevant des poussins en bonne santé chaque année.

- **Andalucía (M) et Salvia (F)** : Andalucía a été le premier poussin né à Guadalentín en 2002. Il partage sa vie avec Salvia. Il est également assez territorial et devient nerveux lorsque le personnel du centre s'approche de sa « maison » (volière).

- **Josef (M) et Keno (F)** : Josef a 34 ans et est le deuxième oiseau le plus âgé du centre, tandis que Keno en a 25. Ils forment un couple magnifique et très proche. Josef n'est pas un très bon parent. Il ne sait pas quoi faire avec un poussin. Face à ce constat, il est retiré alors de la volière lors de l'élevage du poussin. Keno élève seule ses deux poussins (progéniture et adoptif) et effectue un travail remarquable.

- **Ambrosio, le corbeau** : est le pacificateur improbable ! Ainsi dans les rares cas de conflits entre les couples reproducteurs, le personnel utilise une solution plutôt créative : Ambrosio, le corbeau. Surnommé le « pacificateur », Ambrosio sert de diversion aux oiseaux en conflit. En introduisant un intrus sur leur territoire, les couples unissent leurs forces pour défendre leur nid, oubliant leurs querelles. Malgré son rôle de bouc émissaire, Ambrosio reste indemne.

### La méthode signature de Guadalentín : la double adoption

Avec seulement six couples reproducteurs dans le centre, Guadalentín a développé une approche innovante pour maximiser le nombre de poussins élevés chaque année : la double adoption. Cette méthode permet au centre d'élever entre 10 et 12 poussins par an, malgré le nombre limité de couples reproducteurs.

Le processus commence lorsque chaque couple reproducteur a déjà un poussin dans son nid. Lorsqu'un autre poussin, généralement âgé de 5 à 6 jours, est prêt à être adopté, le personnel intervient. Il retire le poussin le plus âgé (24 à 25 jours) et le place dans un nid construit en laine et en branches. Le poussin le plus jeune est ensuite déplacé du laboratoire vers le nid des parents. Ce qui est fascinant dans cette technique c'est que les parents continuent de s'occuper des deux poussins, en réchauffant le plus jeune dans le nid, et en les nourrissant tous les deux grâce à un système ingénieux impliquant un panneau de bois et des perchoirs.

Cette méthode permet d'élever davantage de poussins dans des conditions optimales et contribue à augmenter la population de cette espèce en voie de disparition.

*José TAVARES et Pakillo RODRIGUÉZ, VCF*



Plus d'informations sur :  
[www.gypact.fr](http://www.gypact.fr)



Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire

